

Cusimano, Christophe

Pronoms personnels

In: Cusimano, Christophe. *Grammaire descriptive du français. Tome 1, Pronoms.* 1. vyd.
Brno: Masarykova univerzita, 2013, pp. 33-61

ISBN 978-80-210-6458-4; ISBN 978-80-210-6461-4 (online : Mobipocket)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/128615>

Access Date: 20. 10. 2025

Version: 20220831

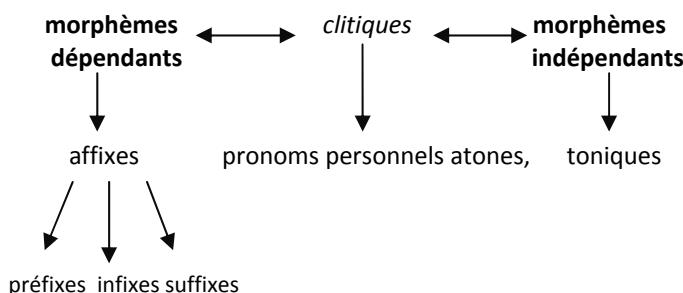
Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

Premier chapitre: pronoms personnels

Pronoms toniques et pronoms atones

Notion de clitique

Dans la grande majorité des langues, on trouve certains éléments dont le statut est problématique parce que leur comportement est en apparence intermédiaire entre celui des mots indépendants et celui des affixes habituels. S'ils semblent jouir d'une plus grande autonomie que ces derniers, ils forment avec un autre segment phonique un seul mot prosodique. De tels éléments ont souvent été appelés *clitiques* par les comparatistes du 19^{ème} siècle et les structuralistes, qui distinguaient *proclitiques* et *enclitiques* selon que le clitique s'attache prosodiquement au mot qui le suit ou qui le précède.



- clitiques
 - des morphèmes qui forment avec un autre segment phonique ensemble prosodique ; ils n'en sont pas séparables, ils ont une très faible autonomie;
 - dépendance prosodique;
 - p.ex., la construction « Je + ... + verbe » est systématiquement agrammaticale.
- toniques
 - les pronoms toniques acceptent la préposition;
 - par exemple, « Il le **leur** a présenté » (« leur » critique);
 - vs. « Il m'a présenté à **eux** » (« eux » tonique).

Les indices pronominaux selon D. Creissels (1995)

« Dans ce cours, le terme d'indice pronominal se réfère de manière générale au fait qu'un mot susceptible d'entretenir une certaine relation syntaxique avec un constituant nominal peut inclure des affixes ou plus généralement présenter des variations morphologiques qui explicitent, soit des caractéristiques formelles du constituant nominal en question, soit des caractéristiques sémantiques de son référent.

C'est au niveau du verbe que se manifestent le plus couramment des indices pronominaux, mais les affixes possessifs des noms dont il a été question à la section 2.2.5 peuvent être considérés comme des indices pronominaux attachés aux noms (puisque'ils représentent un référent qui pourrait apparaître sous forme de constituant nominal en fonction de modifieur génitival du nom), et nous verrons au ch. 4 que beaucoup de langues ont des indices pronominaux attachés aux adpositions.

On peut distinguer en principe trois sous-types d'indices pronominaux :

- les indices pronominaux peuvent avoir exactement le même fonctionnement discursif que des formes pronominales libres, c'est-à-dire n'être présents que lorsque le mot dont ils font partie n'est pas explicitement construit avec le constituant nominal qui pourrait représenter le même référent;
- les indices pronominaux peuvent être de pures marques d'accord avec un constituant nominal nécessairement présent, c'est-à-dire être inaptes à représenter à eux seuls le référent du constituant nominal auquel ils correspondent;
- les indices pronominaux peuvent enfin avoir un double fonctionnement de pronoms et de marques d'accord, si ils sont un élément nécessaire du mot dont ils font partie tandis que le constituant nominal dont ils sont coréférents n'est pas un terme nécessaire de la construction.

Le premier sous-type peut être illustré par les pronoms-suffixes de l'arabe, par les suffixes possessifs du finnois, par les désinences personnelles des postpositions du hongrois, ou encore par les pronoms personnels conjoints du français.

Le deuxième sous-type, qui semble relativement rare, correspond aux désinences personnelles du verbe français, qui marquent l'accord entre le verbe et le sujet mais ont perdu la faculté (qu'elles avaient encore en ancien français) de représenter à elles seules l'argument-sujet.

Enfin, le troisième type, qui est au contraire extrêmement commun, peut être illustré par les désinences personnelles du verbe latin : en présence d'un constituant nominal représentant l'argument-sujet, ces désinences marquent un accord obligatoire entre sujet et verbe, mais elles peuvent

aussi à elles seules représenter l'argument sujet –ex. (22) ; c'est aussi de ce type d'indices pronominaux que relèvent les suffixes possessifs des noms hongrois, ou encore les préfixes personnels des prépositions du k'ichee' –cf. ch. 4, section 3.

(22)	a.	Puer	clama-t
		enfant	crier-s3s
			'L'enfant crie'

(le constituant *puer* et le suffixe *-t* réfèrent conjointement à l'argument-sujet)

b.	Clama-t
	crier-s3s
	'Il/elle crie'

(-t représente à lui seul l'argument-sujet)

Comme les exemples qui viennent d'être proposés le montrent, par rapport aux classifications de la grammaire traditionnelle, la notion d'indice pronominal englobe notamment, d'une part ceux parmi les pronoms personnels qui (comme les pronoms personnels conjoints du français) ont une mobilité suffisamment réduite pour être analysés comme affixes d'un autre mot (verbe, nom ou adposition), et d'autre part les distinctions de personne-genre-nombre se manifestant dans les morphèmes couramment désignés dans les descriptions traditionnelles comme désinences verbales.

D'un strict point de vue synchronique, seul le premier sous-type d'indices pronominaux (celui illustré à l'ex. (21) par les pronoms-suffixes de l'arabe) mérite pleinement le qualificatif de pronominal, mais diachroniquement les trois sous-types correspondent à des étapes successives dans un même processus historique : les indices pronominaux sont d'anciens pronoms personnels qui, une fois devenus des formes liées, acquièrent progressivement un fonctionnement qui s'écarte de plus en plus de celui

des formes pronominales libres, tout en continuant à exprimer par leurs variations les mêmes types de distinctions sémantiques que les pronoms personnels. De ce fait, on trouve d'ailleurs très souvent dans les langues des situations intermédiaires dont il serait difficile de parler, dans une perspective typologique, si on ne disposait pas d'un terme englobant à la fois les affixes qui ont pleinement un fonctionnement de type pronominal et des morphèmes qui ont été initialement des affixes pronominaux au sens le plus strict du terme mais qui se trouvent plus ou moins engagés dans une évolution dont l'aboutissement ultime serait de faire d'eux de pures marques d'accord.

L'existence d'indices pronominaux n'est aucunement nécessaire au fonctionnement d'une langue : de manière générale, il semble raisonnable de penser que toutes les langues ont des pronoms personnels (même si elles ne les emploient pas exactement de la même façon), mais on peut très bien imaginer une langue où toutes les unités en question seraient des mots autonomes ayant la distribution syntaxique de noms (comme en français *moi, toi*). C'est effectivement cette situation qu'on trouve dans un certain nombre de langues (japonais, chinois, etc.), dans lesquelles il n'existe aucun morphème lié comparable aux désinences personnelles du latin ou aux pronoms conjoints du français. Mais cette situation est loin d'être majoritaire à l'échelle des langues du monde, ce qui s'explique par le caractère particulièrement banal du processus de cliticisation des pronoms, et de la tendance qu'ont souvent les pronoms clitiques à s'attacher de manière exclusive au mot qui régit le constituant nominal qu'ils représentent, devenant ainsi des affixes de ce mot.

Il y a quelques langues (par exemple les langues sara d'Afrique centrale) dont la flexion verbale consiste uniquement en indices pronominaux repré-

sentant un ou plusieurs arguments du verbe. Il s'agit toutefois d'une situation exceptionnelle.

Inversement, il y a des langues dont la flexion verbale exprime des distinctions de temps-aspect-mode, de polarité, etc., mais où aucun indice pronominal n'apparaît, ni au niveau du verbe lui-même, ni au niveau d'un marqueur prédicatif morphologiquement distinct du verbe. Cette situation n'est pas exceptionnelle, mais ce n'est pas la plus courante à l'échelle des langues du monde.

En effet, dans la majorité des langues du monde, la flexion verbale met en jeu à la fois des indices pronominaux représentant un ou plusieurs arguments du verbe et d'autres types sémantiques de morphèmes grammaticaux. Dans les langues où la prédication verbale nécessite un marqueur prédicatif morphologiquement distinct du verbe, des indices pronominaux représentant les arguments du verbe peuvent s'attacher au marqueur prédicatif plutôt qu'au verbe lui-même ».

Le degré d'intégration morphophonologique des indices pronominaux attachés au verbe peut être extrêmement variable. Pour ce qui concerne la syntaxe, on observe d'une langue à l'autre des variations dans le nombre d'indices que peut comporter une forme verbale (de 1 à 3, rarement plus) et dans leurs conditions d'apparition (ils peuvent constituer un élément nécessaire du mot verbal, ou n'apparaître que dans certaines conditions). Nous aurons à revenir sur ces questions dans les chapitres sur les rôles syntaxiques, car l'existence d'indices pronominaux correspondant à un terme nominal de la construction d'un verbe et leur fonctionnement constituent le cas échéant un élément important de caractérisation du rôle syntaxique du terme en question ».

Exercices

A. *Le statut du pronom clitique*

A partir des exemples suivants, dites quelles sont les caractéristiques du statut de clitique pour les pronoms

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 1. a. il le lui rend | b. *il rend le lui |
| 2. a. il le lui a rendu | b. *il a le lui rendu |
| 3. a. il s'est évanoui | b. *il est s'évanoui |
| 4. a. il le lui a souvent prêté | b. *il le lui souvent a prêté |
| 5. a. tu m'en as peu parlé | b. *tu m'as peu en parlé |
| 6. a. je suis content | b. *je, bien sûr, suis content |
| 7 a. je vais bien | b. *je seul vais bien |
| 8 a. nous avons ri | b. *tu et je avons ri |
| 9 a. il te réclame | b. *il te seul réclame |
| 10 a. il vous amuse | b. *il te et les amuse |
| 11 a. cela lui appartient | b. *cela lui et nous appartient |
| 12 a. je pense à lui | b. je pense à lui seul |
| 13 a. je tiens à vous | b. je tiens à toi et à lui |
| 14 a. il pense à moi | b. il pense bien sûr à moi |
| 15 a. lui était content | b. lui seul était content |
| 16 a. nous sommes là | b. nous, bien sûr, sommes là |
| 17 a. vous le pouvez | b. vous seuls le pouvez |
| 18 a. eux le savent | b. eux seuls le savent |
| 19 a. elles sont belles | b. elles, bien sûr, sont belles. |

B. Les deux pronoms *lui*, « *clitique* » et « *non-clitique* »

*Il y a deux pronoms «*lui*»; l'un est un *clitique*, à la fois [masculin] et [féminin]: «*je lui parle*»; l'autre, [+masculin], est non *clitique*: «*je pense à lui*, *je pense à elle*». Classez les différentes occurrences de «*lui*» dans les exemples suivants, selon qu'elles représentent l'un ou l'autre de ces pronoms. Montrez comment on peut vérifier que l'un est non *clitique*. Les exemples sont extraits d'enregistrements oraux.*

1. le maître lui aurait voulu que je sois euh chez les frères
2. moi je suis sincère mais lui n'est pas sincère
3. et Nicolas est toujours en vie lui
4. ah ben la construction il l'a fait faire pour lui
5. je lui regarde les amygdales
6. il lui fallait à peu près deux mois pour ses crédits
7. ça lui a paru agressif
8. lui aura 29 ans exactement
9. il l'accusera de marcher avec tout le monde sauf avec lui
10. je lui écrivais une lettre
11. on lui en a parlé et c'est à lui qu'on en a parlé en premier
12. comme c'est lui qui a refusé il ne peut plus rien dire
13. si on n'appelle que lui on devra le lui dire

C. Incompatibilité entre classes de pronoms *clitiques* compléments

*D'après les exemples suivants, dites quelles sont les classes de *clitiques* compléments qui sont compatibles entre elles et celles qui ne le sont pas.*

Pourrait-on rendre compte des incompatibilités par une analyse en « fonctions » ?

- | | |
|---|------------------------------|
| 1. a. il présente son ami à son père | b. il le lui présente |
| 2. a. ils présentent leurs amis à leurs parents | b. ils les leur présentent |
| 3. a. ils me présentent leurs amis | b. ils me les présentent |
| 4. a. ils nous présentent leurs amis | b. ils nous les présentent |
| 5. a. ils se présentent leurs amis | b. ils se les présentent |
| 6. a. il me présente à son père | b. *il me lui présente |
| 7. a. il te présente à son père | b. *il te lui présente |
| 8. a. ils vous présentent à leurs parents | b. *ils vous leur présentent |
| 9. a. il se présente à son directeur | b. *il se lui présente |
| 10. a. ils nous présentent à leurs amis | b. *ils nous leur présentent |

D. Pronoms et clitiques – remarques générales

Relevez dans ce corpus oral tous les pronoms. Lorsqu'il de s'agit de clitiques, justifiez leur appartenance à cette catégorie. Dans tous les cas, dites ce que les pronoms remplacent et ce que l'on peut en tirer sur la terminologie de « pronom ». Y a-t-il des fautes de français ? Dites pourquoi certaines phrases sont agrammaticales.

- (1) (a) mon père, il est cheminot
 (b) mon père, je l'aime bien
 (c) mon père, je lui ai donné ma montre
- (2) (a) à mon père, je lui ai donné ma montre
 (b) gentil, mon père l'est
- (3) (a) la première année de droit, ils reprennent en octobre
 (b) les deux filles, ils sont avec la grand-mère

- (4) (a) sortir de temps à autre, ça va
- (a')?? sortir de temps à autre va
- (b) le tabac c'est pas bon
- (b')?? le tabac est pas bon
- (c) les repas de gala, c'est toujours la même chose
- (c') * les repas de gala, est toujours la même chose
- (5) les chaussures, j'ai acheté celles-ci
- (6) la glace, j'aime ce dessert
- (7) * moi vais partir demain
- (8) lui va partir demain

E. Clitiques et non-clitiques – quels tests ?

L'article suivant de C. Cusimano. CUSIMANO C. (2011) « En finir avec les faux sujets syntaxiques ?», (Echo des Etudes Romanes Volume VIII/Numéro II, Česke Budejovice), traite de la question des clitiques parmi les pronoms personnels. Quels sont les critères évoqués dans cet article pour mesurer l'appartenance à cette classe ?

D. Creissels a essayé le premier de mesurer le comportement desdits pronoms personnels sujets en modifiant l'environnement co-textuel communément donné dans les exemples des grammaires pour en montrer les incohérences : selon lui, il convient d'affirmer « la limite entre deux positions structurelles distinctes: celle du constituant nominal sujet (qui admet *moi*, *toi* ou *lui* mais pas *je*, *tu* ou *il*) et celle de l'indice de sujet (ici: *je*, *tu*, *il*) » (Creissels, 1995, 26). C'est ce que montrent les exemples suivants.

MICHEL aussi viendra
LUI aussi (IL) viendra

*IL aussi viendra
 TOI aussi TU viendras
 *TOI aussi viendras
 *TU aussi viendras
 MOI aussi JE viendrai
 MOI aussi JE viendrai
 *MOI aussi viendrai
 *JE aussi viendrai

C. Touratier (2003 : 17) se fait l'écho de ces conceptions dans son plus récent ouvrage³, et dans ces cours en ligne sur le site de l'Université de Provence:

« Car ces pronoms dits sujets ne sont pas du tout séparables du verbe de la phrase, ne peuvent pas recevoir d'apposition, que ce soit un adjectif apposé ou une relative dite explicative (*On, toujours aussi impatient, part demain pour la campagne, *Il, qui est mon voisin, part demain pour la campagne), contrairement à ce qui se passe pour un SN ou un nom propre sujet (Paul, toujours aussi impatient, part demain pour la campagne, Paul, qui est mon voisin, part demain pour la campagne) ».

On l'aura compris, le problème provient du fait que l'apposition révèle, à ce propos, une contrainte syntaxique inextricable en français: certains types de pronoms (« il » mais pas « elle » sauf le premier « elle » dans des exemples tels que « Elle, elle ... ») ne supportent pas d'être séparés du verbe. D'un point de vue syntaxique, cela revient à dire que les cli-

³ Même si l'on suppose, ayant suivi ces cours à l'Université de Provence, que ce dernier avait pris conscience du phénomène au moins en même temps.

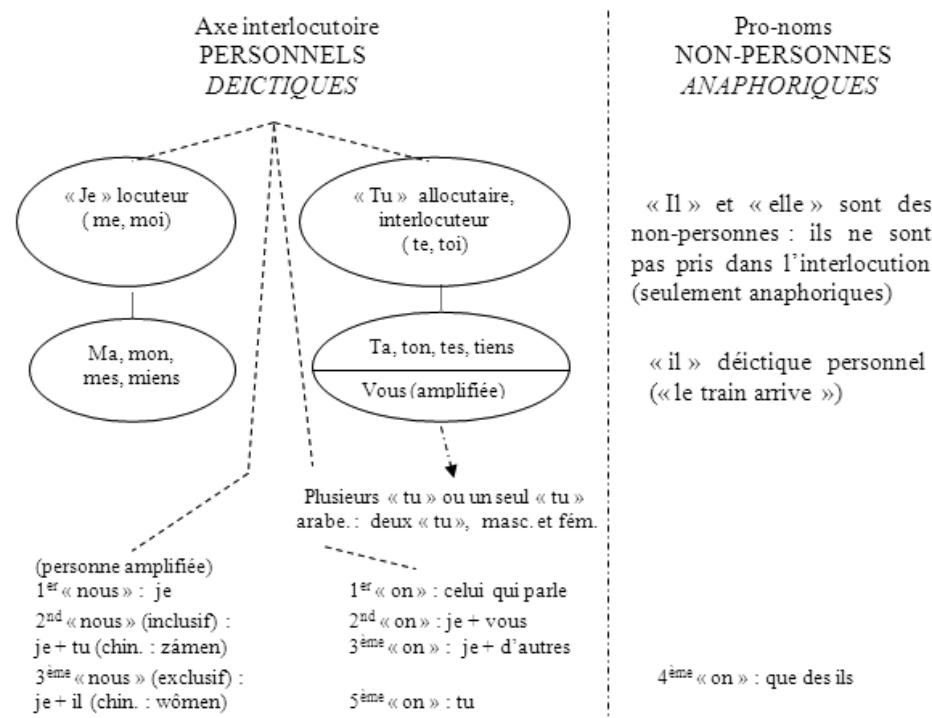
tiques n'entrent pas dans le paradigme du syntagme nominal, contrairement au nom propre par exemple. En d'autres termes, n'étant jamais des constituants immédiats de P, ils ne peuvent en aucun cas en être considérés comme sujets syntaxiques. D. Creissels avait quelque peu ménagé les grammairiens en continuant à appeler ces pronoms *indices de sujet*, alors qu'ils n'ont rien d'un sujet. C'est pourquoi, pour éviter tout malentendu, nous les nommerons à la suite de C. Touratier *indices de personne*, en ce sens qu'ils sont comparables aux désinences verbales de personne dans les autres langues romanes: nous les assimilons donc, par exemple, au « -o » (it. & port.) de « cant-o » dont on ne dirait jamais qu'il s'agit d'un sujet syntaxique. Ils se combinent donc directement avec le verbe. Ces morphèmes ne sauraient donc pas même « marquer l'accord » d'un supposé sujet avec le verbe comme on peut le lire dans certaines grammaires ; car, leur signifiant discontinu, ils sont tout à la fois la source de l'accord et l'accord lui-même (/nu ... 7/ par exemple, le morphème de 4e personne).

Certes les choses sont un peu plus complexes et l'on peut dresser une liste non-exhaustive mais déjà contrariante des complications que ces considérations gouvernent. Ainsi, tout d'abord, dans les phrases disloquées avec « moi » en tête de phrase, « je » est obligatoire mais plus lorsqu'il est accompagné d'un modifieur comme dans « moi seul (je: facultatif) vais à Paris » ; ensuite, il est impossible de distinguer sans l'appui de la prosodie « elle » (non-accentué) et ELLE (accentué) dans « elle chante » ; mais encore, seuls « lui », « elle », « eux », et « elles » ne nécessitent jamais de reprise par un pronom faible qui reste alors facultatif ; enfin, curiosité notable, l'usage oral fait apparaître des formes personnelles hybrides telles que « nous, on » que nous laisserons de côté lors de cet exposé. Car le plus important n'est pas là : de toute évidence, en effet, il existe deux comportements mor-

phosyntaxiques distincts au sujet de ces pronoms rangés dans une même classe, abusivement considérée comme homogène.

L'accès à la référence des pronoms personnels: déictiques et anaphoriques

Présentation schématique



Deixis et anaphore : personnes de discours et non-personne

« Le terme ‘deixis’ (qui vient du mot grec signifiant pointant, indiquant) est désormais employé en linguistique pour référer à la fonction des pronoms personnels et démonstratifs, du temps et d'une variété d'autres items grammaticaux et lexicaux qui établissent un lien entre les énoncés et le cadre spatio-temporel coordonné à ces énoncés »⁴.

« Les linguistes se sont souvent référés à l'énonciation (en tant que situation) sous le terme de deixis. Cependant, ce mot masquait une opposition importante (comme l'avait déjà remarqué K. Bühler): une partie des formes deixiques renvoient à des éléments antérieurs de l'énoncé (ainsi les pronoms « il », « elle », « le », « la », etc.), une autre aux éléments de l'acte de parole (« je », « tu », etc.) ; autrement dit, on confondait deixis anaphorique avec deixis indicelle.

La grammaire traditionnelle parle de « pronoms personnels » à propos de *je* et *tu*, et les associe à *il*. Ce rapprochement est facilité par les mécanismes d'apprentissage des conjugaisons, où l'on décline *je-tu-il-nous-vous-ils*, les « trois personnes ». En fait, comme on l'a vu plus haut (p. 9), il faut dissocier le couple *je-tu*, déictiques et véritables « personnes » de dialogue, et le pronom *il*, véritable pro-nom, que Benveniste préfère placer dans le registre de ce qu'il appelle la non-personne, celui des objets du monde autres que les interlocuteurs. Certes, en un sens, ce dont parlent les interlocuteurs « participe » à l'énonciation, mais pas au même titre que les

⁴ LYONS J. (1977) *Semantics*, Cambridge, Cambridge U.P., p. 636.

personnes. Je et tu renvoient à des rôles, celui d'énonciateur et de co-énonciateur » (Ducrot O. et Todorov T., 1972).

Le problème du pluriel⁵

Ce qu'on entend ici par je ou tu renvoie en fait à une classe plus large que les deux termes correspondants et leurs variantes (me, te, moi, toi) ; ils figurent aussi dans les formes dites de « pluriel » (nous, vous) ainsi que dans les pronoms (le tien, le nôtre...) et les déterminants possessifs (mon, votre...).

En réalité, nous et vous ne constituent pas à proprement parler le « pluriel » de je et tu (de la même manière que chevaux constitue le pluriel de cheval. Ce sont plutôt des personnes « amplifiées » (Benveniste). Nous désigne (je + d'autres) et vous (tu + d'autres). Cela explique également qu'il soit possible, dans l'usage du *vous* dit « de politesse », d'interpeller un individu unique par *vous*: il s'agit d'une amplification de la personne, et non d'une addition d'unités.

Le cas de *on*

A côté des « personnes » proprement dites, énonciateur et co-énonciateur, qui s'opposent à la non-personne, le français dispose aussi d'un élément, *on*, qui présente un certain nombre de caractéristiques.

- il réfère toujours à un être humain (à la différence d'un vrai pronom comme *il*...) ;

⁵ Nous devons l'essentiel des sections 3., 4., 5. 6., à D. Maingueneau (1993).

- il occupe toujours la position sujet (mais jamais la fonction sujet si l'on admet qu'un clitique ne peut pas occuper cette fonction).
- il ne varie ni en genre ni en nombre et constitue, du point de vue morphologique, une 3^e personne ;
- il est parfois précédé du déterminant défini *l'*, en vertu de règles mal maîtrisées par les locuteurs ;
- il s'interprète, selon les contextes, comme «je», «tu», « nous », « eux », « elles », « les hommes en général »... et sa valeur référentielle peut changer à l'intérieur du même énoncé: « Si *on* (= nous) va chez eux, *on* (= ils) nous fait la tête... »

Ses emplois se distribuent entre la référence à une classe (emploi *générique*: « On est enthousiaste à vingt ans ») et la référence *spécifique* à un individu ou à un groupe d'individus. Quand il a valeur générique, il a *soi* pour forme réfléchie correspondante: « Quand *on* aime, on ne pense pas à *soi* ». Dans les emplois spécifiques, il peut s'interpréter comme référant à l'énonciateur, au co-énonciateur, au couple énonciateur + co-énonciateur, à la non-personne. Il présente en effet la particularité de référer à une subjectivité, mais *sans prendre en compte la distinction entre énonciateur, co-énonciateur et non-personne*, en effaçant en quelque sorte les frontières entre les positions de 1^{ère}, 2^e et 3^e personnes. Quand on étudie un texte littéraire, il faut surtout considérer de quelle manière il exploite la plasticité du *on* à ses fins propres.

Pour aller plus loin ...

« A examiner les emplois de ON dans les usages les plus courants de la langue français contemporaine, il y a lieu de s'étonner de l'agilité des fran-

cophones, qui utilisent ce pronom dans des significations parfois opposées, en s'y embrouillant très rarement.

On 1 le renvoie comme *ça* et puis *on* 2 nous le renvoie comme *ça* » Claire Blanche-Benveniste

« 1) *on* tend au remplacement massif de *nous*, dont il menace l'existence à long terme.

2) *on = nous* efface progressivement l'emploi vraiment « indéfini » de *on* [...]» (Rey-Debove)

Valeurs de ON	Ensemble référentiel visé	Correspondant à
ON1	Auteur(s)	<i>je/nous</i>
ON2	Auteur(s) + lecteur(s)	<i>je/nous + vous</i> (<i>je/nous + les lecteurs</i>)
ON3	Auteur(s) + communauté discursive limitée	<i>je/nous + vous</i> (<i>je/nous + mes collègues</i>)
ON4	Auteur(s) + communauté "non limitée"	<i>Je/nous + tout le monde</i>
ON5	Lecteur(s)	<i>vous</i> (<i>les lecteurs</i>)
ON6	Autre(s)	<i>il(s)/elle(s)</i> (<i>le(s) autres chercheurs</i>)

Valeurs de ON dans l'article de recherche (Fløttum, Jonasson & Norén, 2008)

« 'On' peut désigner une communauté non déterminée de gens plus ou moins compétents dans le domaine concerné, excluant le locuteur, mais il a plus fréquemment pour référent un ensemble qui est soit inclusif du locuteur, avec un aspect généralisant, soit non inclusif du locuteur, sans pour autant l'exclure (le flou demeure sur les limites de la communauté scientifique ainsi désignée). » (Loffler-Laurian)

Le datif éthique

Nous avons évoqué jusqu'ici des emplois de marqueurs personnels qui possèdent une fonction dans la phrase (sujet, objet direct...) et qui peuvent être remplacés par des groupes nominaux. Mais considérons cet emploi:

(Nana après avoir rompu avec son riche protecteur, le comte Muffat, demande de ses nouvelles à son ancien coiffeur, Francis:)

« Ah ! il est avec Rosé maintenant, dit-elle. Eh bien, vous savez, Francis, je m'en fiche !... Voyez-vous, ce cafard ! Ça vous a pris des habitudes, ça ne peut pas jeûner seulement huit jours ! » (Emile Zola, Nana)

Le *vous* que nous avons souligné possède ici un statut remarquable. Sa position et sa morphologie sont celles d'un complément datif de la locution verbale « a pris des habitudes », alors même que cette locution exclut la présence de ce type de complément (*« Paul a pris des habitudes à Lucie »). Ces emplois qu'on appelle traditionnellement « explétifs » manifestent une sorte d'excès de l'énonciation sur la syntaxe. Réservé à la langue parlée et aux énonciations rapportant des événements spectaculaires ou inattendus, le datif éthique s'interprète comme une opération de « prise à témoin » du co-énonciateur. Autrement dit, le co-énonciateur se trouve mis en position *d'acteur de l'énonciation mais pas du procès évoqué par l'énoncé*. Phénomène particulièrement net quand le verbe n'appelle pas de datif.

Tutoiement et vouvoiement

Ce serait aussi une notable simplification que d'envisager les personnes indépendamment des problèmes posés par l'existence des formes de *poli-*

tesse. Tout locuteur francophone, dès lors qu'il prend la parole, se trouve constraint de choisir entre des formes concurrentes, et ce choix est signifiant. Nous n'évoquerons ici que le « vous », laissant dans l'ombre les formes de respect à la non-personne (« Monsieur est servi », « Son Excellence a-t-elle fait bon voyage ? »...).

Pour l'opposition entre *tu* et *vous*, on parle habituellement de *politesse* quand il s'agit de caractériser *vous*. Cette appellation est inexacte si l'on entend par là « déférence ». En fait, le *vous* représente la forme non marquée de l'opposition, celle qu'emploient normalement les sujets parlants: on dit « *tutoyons-nous* », et non « *vouvoyons-nous* ». Le principe qui guide le choix du *tu* et du *vous*, c'est *l'affirmation d'une appartenance ou d'une non-appartenance à la même sphère de réciprocité*. Il y a des gens que l'on tutoie dans certaines circonstances (quand ils appartiennent à la même sphère que le locuteur) et que l'on vouvoie dans d'autres circonstances (en l'absence de sphère commune). Ainsi, loin d'être une forme de moindre politesse, le « *tu* » peut fort bien être la forme requise: on peut vouvoyer pour marquer l'exclusion, la mise à distance, et non par respect.

Exercices

A. Analyse de texte

Dans la fable suivante de J. de la Fontaine, L'Homme et l'Idole de bois, isolez les unités que la grammaire traditionnelle regroupe sous le terme de pronoms personnels et déterminez comment ceux-ci participent à la construction énonciative en vous interrogeant particulièrement sur les problèmes suivants : Comment leur emploi permet-il de délimiter les différentes parties du texte ? Pourquoi certains

pronoms correspondent-ils mieux que d'autres à l'objectif énonciatif de l'auteur ?

Ce texte comporte-t-il des emplois particuliers de pronoms personnels?

« Certain Païen chez lui gardait un Dieu de bois,
De ces Dieux qui sont sourds, bien qu'ayant des oreilles
Le Païen cependant s'en promettait merveilles.
Il lui coûtait autant que trois.
Ce n'étaient que vœux et qu'offrandes,
Sacrifices de bœufs couronnés de guirlandes.
Jamais Idole, quel qu'il fût,
N'avait eu cuisine si grasse,
Sans que pour tout ce culte à son hôte il échût
Succession, trésor, gain au jeu, nulle grâce.
Bien plus, si pour un sou d'orage en quelque endroit
S'amassait d'une ou d'autre sorte,
L'homme en avait sa part, et sa bourse en souffrait.
La pitance du Dieu n'en était pas moins forte.
A la fin, se fâchant de n'en obtenir rien,
Il vous prend un levier, met en pièces l'Idole,
Le trouve rempli d'or: Quand je t'ai fait du bien,
M'as-tu valu, dit-il, seulement une obole?
Va, sors de mon logis: cherche d'autres autels.
Tu ressembles aux naturels
Malheureux, grossiers et stupides:
On n'en peut rien tirer qu'avecque le bâton.
Plus je te remplissais, plus mes mains étaient vides:
J'ai bien fait de changer de ton.

B. Tutoiement vs. vouvoiement

L'article qui suit, « Je veux rester à tu et à toi avec mes compatriotes», est paru dans le Courier International du 28.08.2012 La Suède a aboli le vouvoiement dans les années 1960. Mais aujourd’hui les jeunes le remettent au goût du jour – au grand dam de ceux qui ont vécu la révolution du tutoiement, dont cette journaliste, Niklas Ericsson.

Résumez brièvement ce qui fait la particularité de la situation en Suède.

La serveuse, la trentaine, me demande: « Je vous en remets un peu ? » « Il ne faut pas me vouvoyer », lui réponds-je courtoisement. Elle me jette un regard inexpressif et continue – certainement sans penser à mal – à me vouvoyer tandis que nous réglons l’addition.

Le vouvoiement est devenu courant en Suède, particulièrement de la part des jeunes, et surtout dans le secteur des services. Or se faire vouvoyer pose un sérieux problème à de nombreux Suédois. « La vérité, c’est que je préfère me faire traiter de ‘vieux con’ que d’être vouvoyé », lance un sexagénaire à propos de l’arrivée du vouvoiement. J’ai tendance à partager cet avis.

Dans les années 1960, une réforme instituant la généralisation du tutoiement est entrée en vigueur en Suède. C’était une expression de l’air du temps, une façon de régler nos comptes avec le passé, avec les directeurs d’usine, la petite noblesse et le carcan du conformisme. Les Suédois ont mis à bas le système pyramidal et refusé d’établir des différences entre les gens. L’adoption du tutoiement par [le quotidien] *Dagens Nyheter* a accéléré sa généralisation.

En 1967, devenu le nouveau patron de la Direction de la santé et des affaires sociales, Bror Rexed a tenu à ce que tous ses fonctionnaires se tu-

toient. La réforme généralisant le tutoiement n'était pas un décret émanant du sommet de l'Etat, mais l'expression d'une aspiration du peuple à davantage d'égalité. Le tutoiement s'accompagne par ailleurs d'une intonation particulière, sans affectation, presque familière. On parle comme on parlerait à la maison, sans éléver la voix, en s'adressant directement à la personne concernée. Ce n'est pas ainsi que l'on s'adresse aux autres en Italie ou en France, où un « *Bonjour monsieur* » place clairement la conversation dans la sphère publique – et non privée. Et l'intonation est à l'avenant.

Un ami né à Västerås [à l'Ouest de Stockholm] dans les années 1960 m'a raconté récemment que, dans sa jeunesse, on passait son temps libre en famille. On se hâtait de rentrer chez soi après le travail – il n'y avait guère autre chose à faire – et il existait entre les gens une distance que l'on ne franchissait tout simplement pas. L'introduction du tutoiement avait également cette fonction: réduire la distance.

Ajoutez à cela que le vouvoiement n'est pas naturel en suédois. Pour beaucoup de linguistes, c'est même une abomination. La forme de politesse qui avait cours en Suède avant les années 1960 n'était pas le vouvoiement, mais le titre ou le nom de la personne. Monsieur Johansson. Hilda. Directeur. Maître de conférences Berglund. Lorsque l'on ne connaissait pas le titre de la personne, on pouvait se rabattre sur la profession: Monsieur le chauffeur. Ou sur la forme passive: Un peu plus de café est-il désiré ?

En dernier recours, on passait au vouvoiement. Vous là. Pour les personnes âgées, le vous est offensant. C'est ainsi que les membres de la classe supérieure s'adressent à ceux qui se trouvent en bas de l'échelle. Existe-t-il seulement une raison d'introduire un vouvoiement de politesse qui n'a jamais été en usage dans notre langue ? Le tutoiement est aussi représentatif de la Suède que le sont Ikea ou H&M. Tout en exprimant la même

idée d'égalité. Il vaut la peine d'être défendu. Toi l'antique, toi le libre [*Du gamla, du fria*, hymne national suédois].

C. « *On* » et analyse de texte

Dans l'extrait suivant, dites à quoi correspondent les différents « on » et ce que l'on peut en déduire d'un point de vue narratif.

[Lorsque Emma Bovary rêve sur un porte-cigarettes oublié par celui qui l'a fait danser au bal du château de la Vaubyessard]

« Elle le regardait, l'ouvrait, et même flairait l'odeur de sa doublure, mêlée de Verveine et de tabac. à qui appartenait-il ?... Au Vicomte. C'était peut-être un cadeau de sa maîtresse. *On* avait brodé cela sur quelque métier de palissandre, meuble mignon que *l'on* cachait à tous les yeux, qui avait occupé bien des heures et où s'étaient penchées les boucles molles de la travailleuse pensive. Un souffle d'amour avait passé parmi les mailles du canevas ; chaque coup d'aiguille avait fixé là une espérance ou un souvenir, et tous ces fils de soie entrelacés n'étaient que la continuité de la même passion silencieuse. De quoi avait-*on* parlé lorsqu'il restait sur les cheminées à large chambranle, entre les vases de fleurs et les pendules Pompadour ? Elle était à Testes. Lui, il était à Paris, maintenant ; là-bas ! »

(*Madame Bovary*, I, chap. 9)

D. « *On* » dans *L'Identité* de Kundera

Tous ces emplois de « on » sont extraits du roman de Kundera : signalez les cas intéressants.

1. Je ne peux pas me débarrasser de l'idée que après la morte on reste vivant.

2. Pourtant, se dit Jean-Marc, ce sont surtout les promeneurs que les engins dirigés par des enfants mettent en danger; pourquoi ne leur propose-t-on pas un casque à eux?
3. « - ... Mais parce que je transforme tout ce qui se passe autour de moi en matière de nos conversations.

On pourrait parler d'autre chose!

4. S'embrasser sur les deux joues est devenu en France, depuis une vingtaine d'années, une convention quasi obligatoire et, pour cette raison, pénible pour ceux qui s'aiment. Mais comment éviter cette convention quand on se revoit sous les yeux des autres et qu'on ne veut pas passer pour un couple fâché? Génée, Chantal s'approcha et lui tendit ses deux joues. Le geste était artificiel et leur laissa un goût de fausseté.
5. La voix de Leroy les interrompt: « On y va! »
6. C'est alors que sa belle sœur, avec une admiration mêlée d'hostilité, l'appela la Tigresse: « Tu ne bouges pas, on ne sait rien de ce que tu penses, et tu frappe. »
7. Elle répond sur un ton de reproche: « C'est Vous qui devriez le savoir ! Elle était tellement gaie ! Mais quand on est sorti du train elle a disparu ! »
8. « On en a parlé à la télé. » L'autre: « Qu'est-ce qui a pu lui arriver? – On ne peut même pas l'imaginer. Et c'est ce qui est horrible. – Un meurtre? – On a fouillé tous les environs... On les a montrés à la télé... »
9. Un des enfants tenait dans sa main une pomme qu'il avait prise dans une coupe sur la table.
« Remets la pomme où elle a été, lui dit Chantal.

Je rêve ! Cria la belle-sœur.

Remets la pomme. Qui te l'a donnée?

Elle refuse une pomme à un enfant, on croit rêver! »

10. « On m'a dit qu'il s'était même vanté de ne pas avoir succombé la psychose qui régnait à mon égard et n'avoir rien dit qui peut me nuire. »
11. Elle se souvient qu'en Chine et au Japon, selon ce qu'on lui a raconté, la culture érotique ne connaît pas le baiser la bouche ouverte.
12. On le lui présenta, en passant, rapidement, sans qu'ils pussent même retenir leurs noms respectifs.
13. Comment peut-on souffrir de l'absence de celui qui est présent? (Jean-Marc saurait répondre: on peut souffrir de nostalgie en présence de l'aimé si on entrevoit un avenir où l'aimé n'est plus; si la morte de l'aimé, invisiblement est déjà présente.)
14. On peut se reprocher un acte, une parole prononcé, on ne peut se reprocher un sentiment tout simplement parce qu'on n'a aucun pouvoir sur lui.
15. Ils sont notre miroir; notre mémoire; on n'exige rien d'eux, si ce n'est qu'ils astiquent de temps en temps ce miroir pour que l'on puisse s'y regarder.
16. C'est un génie, celui qui a inventé ce code! On n'aurait pas pu trouver mieux.
17. Au coin de leur rue il y avait un bistro: le lieu idéal pour qui voudrait l'espionner; de là, on voit l'entrée de sa maison, les deux rues par lesquelles elle passe tous les jours de la station de son autobus.
18. « Tu connais ce mendiant qu'on voit de temps en temps dans notre rue.

19. Dans notre siècle on ne s'en formalise pas, mais Chantal se plaît à imaginer la princesse de Clèves, ...
20. « À ce moment, j'ai compris le seul sens de l'amitié telle qu'on la pratique aujourd'hui. »
21. ...Chantal pense toujours à la grande villa en béton où tous les sons se répandaient sans qu'on pût déterminer de quelle directions ils venaient.
22. Ils tirent tous les deux leur origine de cet atelier de bricolage où on a gâché leurs yeux avec le mouvement désarticulé d'une paupière...
23. Il y a à peine une heure qu'elle a quitté le cabinet du graphologue où on l'a traitée avec mépris...
24. il remonta, une femme contrôleur lui sourit, tout le personnel sourit et il se dit: c'est ainsi, avec des sourires multipliés et intensifiés, qu'on accompagne cette fusée lancée dans le tunnel de la mort...
25. On le lui présenta, en passant, rapidement, sans qu'ils pussent même retenir leurs noms respectifs.
26. Sur l'écran, on voit un derrière en position horizontale, beau, sexy, en gros plan. Une main le caresse tendrement, en savourant la peau de ce corps nu, dévoué, abandonné. Puis la caméra s'éloigne et on voit ce corps en entier, couché sur un petit lit: c'est un bébé au-dessus duquel se penche sa maman.
27. À propos, on a filmé la vie d'un fœtus à l'intérieur d'une future maman.
28. Puis elle continua: « Tu te rends compte, même dans le ventre, qu'on dit sacré, de ta mère, tu n'es pas à l'abri. On te filme, on t'espionne, on observe ta masturbation.

29. Je me rappelle ce que j'ai lu jadis dans un journal: on a soupçonné d'imposture quelqu'un qui avait vécu sous le nom d'un grand aristocrate russe exilé. Après sa mort, pour le confondre, on a retiré de la tombe les vieux restes d'une paysanne supposée être sa mère. On a disséqué ses os, on a examiné ses gènes.
30. Et connais-tu l'histoire de la tête de Haydn? On l'a coupée du cadavre encore chaud pour qu'un savant cinglé puisse éplucher le cerveau et préciser l'endroit où réside le génie de la musique.
31. Et l'histoire d'Einstein ? Soigneusement, il avait rédigé son testament pour qu'on l'incinère. On lui a obéi, mais son disciple, fidèle et dévoué, a refusé de vivre sans le regard du maître.
32. On entend des applaudissement et des cris tandis que des enfants descendent par un escalier latéral. Ils ont tous une casque sur la tête, des casques de différent couleurs... Ce sont eux qu'on filme.
33. ... en face de lui, la lanterne suspendue entre les deux colonnes éclairait la porte blanche de la maison d'où on l'avait chassé deux minutes plus tôt.
34. ... elle s'efforce de se souvenir: on lui a donné trois noms de baptême, oui, trois, elle en a utilisé seulement un, cela elle le sait...
35. Elle tremble et, d'une voix fluette et suppliante, demande: « On ne peut pas sortir d'ici ? »Et pourquoi ne voulez-vous pas rester avec moi, Anne? Lui demande-t-il sur un ton de reproche.
36. Il se plante toujours sous un platane, le seul d'ailleurs qu'on ait laissé dans la rue.
37. À la fin de l'émission, on montre l'une après l'autre les photos de tous les « perdus de vue » dont on a parlé dans les émissions précédentes...

38. Le cerf-volant: un tissu de couleur tendu sur un squelette redoutablement dur, lâché dans le vent; à l'aide de deux fils, un dans chaque main, on lui impose des directions variées de sorte qu'il monte et descend, virevolte, émet un terrible bruit semblable à celui d'un gigantesque taon et, de temps en temps, le nez le premier, tombe sur le sable comme un avion qui s'écrase.
39. ... pour des raison de sécurité, quand on est dans ce train on ne peut plus en sortir...
40. Que peut faire pour toi un ami quand on décide de construire un aéroport devant tes fenêtres ou quand on te licencie?
41. On n'est pas habitué à prendre conscience de la paupière.
42. Comment peut-on détester et en même temps s'adapter si facilement à ce qu'on déteste ?
43. Elle lui sourit comme on sourit en guise d'au revoir ou d'adieu..
44. ... elle veut exacerber la plaie et la porter comme on porte, à la vue de tous, une injustice.
45. Ce n'est que pendant un court moment qu'on voit la vie ainsi. Ensuite, elle apparaît comme une route imposée une fois pour toutes, comme un tunnel d'où on ne peut sortir.
46. Lui parle-t-on des prisonniers, des persécutés, des affamés? ... Lui parle-t-on de femmes violées pendant une guerre civile ?
47. Un jour on met ses jambes sur le siège d'un banc, puis la nuit tombe et on s'endort. C'est ainsi qu'un jour on se range parmi les vagabonds et qu'on devient l'un d'eux..
48. .. il constate que l'œil n'est pas une fenêtre par laquelle on voit une âme, unique et miraculeuse....

49. ... elle avance de son pas oisif jusqu'à ce qu'elle approche de la rue où elle habite; là, quelque cinquante mètre devant elle, on a sorti les tables de bistro sur le trottoir et son jeune correspondant y est assis, seul, sans livre...